

BULLETIN MUNICIPAL 2021



EDITION 2022



Saint-Floxelais, Saint-Floxelais,

Nous voici au seuil d'une nouvelle année et malheureusement nous constatons tous que la pandémie de la Covid 19 est bien toujours présente et continue à perturber notre vie quotidienne et plus particulièrement notre vie sociale. Pour la deuxième année consécutive, la cérémonie des vœux ne pourra donc avoir lieu au grand regret de l'équipe du conseil municipal élue en mars 2020 et qui n'a pas pu encore rencontrer bon nombre d'entre vous.

Cependant, le repas des aînés, précédé de la remise de gerbe au monument aux morts, a pu être organisé normalement le premier samedi d'octobre mais soumis à la présentation du pass sanitaire.

L'arbre de Noël, initialement prévu le 19 décembre 2021 avec projection d'un film offert par le Comité des Fêtes, a dû être modifié compte-tenu de la reprise de la pandémie et être adapté en retrait cadeau avec malgré tout la présence du Père Noël. Des bénévoles ont réalisé une crèche dans notre église sur le thème du désert et elle a pu être admirée jusqu'à la mi-janvier 2022

L'année 2021 a permis la réalisation des premiers projets axés sur la sécurisation, citons la pose de deux poteaux incendie, l'éclairage solaire des deux arrêts de bus scolaire, la pose d'un défibrillateur à la salle communale. L'enfouissement des réseaux et la pose de candélabres leds rue Saint-Clair et rue de la Foulerie ont été également réalisés. La chasse du Bas Chemin qui va du stade Lecacheux au hameau de la Croix Nicole, a été grattée et remise en état.

Pour répondre à des besoins urgents, d'autres travaux ont été effectués : le début de travaux d'aménagement au hameau de Vaudiville afin de prévenir les inondations à répétition. Il y a eu également la réfection de la route de la Communette dont la voirie s'était fortement dégradée et devenait dangereuse. Pour éviter aux enfants 800 m à pied sur une route de campagne non éclairée, nous avons procédé au déplacement de l'arrêt de bus scolaire situé à la salle communale au hameau de la Croix Nicolle. L'employé communal s'est chargé de la fabrication d'un abri de bus et il est à signaler que deux riverains lui ont apporté de l'aide. La réfection de la Communette et les éclairages solaires ont bénéficié de fonds de concours de l'Agglomération du Cotentin.

A signaler également la mise en place de la bourse au permis pour 4 jeunes de la commune, la création d'un logo pour la commune, la création d'un site internet et d'une page Facebook.

Comme chaque année, nous avons proposé une journée avec un appel au bénévolat le 11 septembre 2021, au programme des travaux de débroussaillage et d'enrobé à froid. 19 habitants ont répondu présents pour une journée productive que les bénévoles se disent prêts à renouveler.

Concernant les projets 2022, nous devons finaliser les travaux de prévention des inondations au hameau de Vaudiville par la création d'une zone humide. Des fleurissements à différents endroits de la commune sont envisagés ainsi que la remise en état de la chasse des Murs, chasse qui rejoint Montebourg en passant derrière l'Abbaye. Une étude de notre enclos paroissial a été demandée à la CAUE (conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement), organisme d'intérêt public, cela afin d'avoir un état des lieux et une vision des travaux à prévoir dans les années à venir, par priorisation et avec les bonnes méthodes à employer.

Le Conseil Municipal définira les projets 2022, mais nous devons être prudents car nous devons également prévoir notre participation au financement du Pôle Petite Enfance de Montebourg dont les travaux vont débiter très prochainement.

J'ai une pensée pour l'entreprise AM CONCEPT, et plus particulièrement pour la famille de Monsieur Hervé ASSELINE, son dirigeant, décédé brutalement. Monsieur ASSELINE était apprécié, il avait créé cette entreprise d'aménagement de véhicule de société depuis plusieurs années et son savoir-faire dépassait les limites de notre département.

Je n'oublie pas nos associations communales qui vivent une période difficile et malgré cela, j'ai le souhait, de pouvoir aider à relancer dans les mois à venir, le Club des Aînés en sommeil depuis quelques années. Un grand merci à tous les bénévoles et les associations qui contribuent de différentes manières à la vie de la commune.

Je remercie également les conseillers municipaux pour leur implication dans les projets et leur assiduité lors de nos réunions qui se déroulent de façon sereine et dans le respect des idées de chacun ainsi que le personnel communal pour leur sérieux et leur investissement dans leur travail.

En mon nom et celui de l'ensemble de l'équipe municipale, je vous souhaite une très belle et heureuse année 2022, faite de moments de bonheur avec vos proches, la réussite dans vos projets et qu'elle nous permette de sortir de cette pandémie.

Au plaisir de vous rencontrer

Joël GUILBERT

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Félicitations aux parents

LADUNE Victoire née le 25 août 2021

MARIAGE

Tous nos vœux de bonheur aux époux

Mme BAZIRE Marilyne et M. GASSION Théophile unis le 04 septembre 2021

DÉCÈS

Sincères condoléances aux familles

BECACHEL Marie-Claire née PICOT, le 04 juin 2021 dans sa 68ème année

DELAGARDE Michel, le 05 août 2021 dans sa 78ème année

LAGOUDE Jean-Pierre, le 28 août 2021 dans sa 59ème année

CAUCHARD Cécile née COUPPEY, le 17/09/2021 dans sa 83ème année

LAISNEY Maurice, le 22 novembre 2021 dans sa 85ème année

SUBVENTIONS 2021

Subventions annuelles:

Cœur et Cancer Cherbourg	50,00 €
Association France-Alzheimer Manche	15,00 €
AFM Téléthon	30,00 €
Cœur en Liberté	50,00 €
Fond d'aide aux jeunes en difficulté de la Manche	100,00 €
	245,00 €

Subventions pour les activités scolaires des enfants de la commune:

Ecole Arsène Lefilliâtre de Montebourg pour un cycle Poney, 3 enfants x 10 €	30,00 €
Ecole maternelle de Montebourg un projet sur la nutrition et un projet d'éveil musical 14 enfants x 10 €	140,00 €
Ecole Arsène Lefilliâtre projet char à voile 7 enfants x 10 €	70,00 €
Maison familiale rurale à Pointel 1 enfant x 30 €	30,00 €
	270,00 €

COMPTE ADMINISTRATIF 2021

SECTION FONCTIONNEMENT

RECETTES

Produits des services du domaine	5 232,27 €
Impôts et taxes	90 780,18 €
Dotations et participations	77 494,32 €
Autres produits de gestion	10 661,33 €
Produits financiers	0,93 €
Atténuation de charges	728,81 €
Excédent reporté	251 674,24 €
Total des recettes de fonctionnement	436 572,08 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

RECETTES

FC TVA	6 619,00 €
Taxe d'aménagement	1 044,69 €
Amortissement assainissement	763,78 €
Fonds de concours voirie la Communette	24 210,00 €
Subventions défibrillateurs	1 350,00 €
Excédent reporté	132 429,83 €
Total des recettes d'investissement	166 417,30 €

DEPENSES

Charges à caractère général	40 735,97 €
Charges de personnel	47 074,44 €
Autres charges de gestion courante	35 481,72 €
Charges financières	2 965,17 €
Atténuation des produits	28 093,00 €
Amortissements éclairage lotissement la durance	763,78 €
Charges exceptionnelles	1 500,00 €
Total des dépenses de fonctionnement	156 614,08 €

DEPENSES

Remboursements emprunts	8 942,23 €
Travaux réseaux électriques	67 885,26 €
Voirie la Communette	76 540,75 €
Protection incendie	9 513,60 €
Batiments	1 599,40 €
Défibrillateur	2 417,35 €
Matériel	2 454,27 €
Prévention inondations	4 812,00 €
Total des dépenses d'investissement	174 164,86 €

279 958,00 €

Excédent d'investissement 2021

-7 747,56 €

RESULTAT D'ENSEMBLE 2021

272 210,44 €

**Le résultat de la section investissement sur l'exercice 2021 est à pondéré.
La Municipalité n'a pu bénéficier de toutes les subventions espérées et le choix a été fait de ne pas recourir à l'emprunt initialement prévu de 40 000 €.**

INFORMATIONS MAIRIE

Principales décisions 2021 du conseil municipal

Réunion du 03 février 2021.

Tarifs salle communale pour organisations réunions d'entreprise :

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Maire concernant des demandes de locations émanant d'entreprises souhaitant organiser des séminaires, des réunions de travail, à la salle communale, les locations seront possibles le mardi, le mercredi et le jeudi.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide de fixer le tarif à 80 € la journée.

Concernant le débroussaillage des chemins communaux, l'entreprise DOGUET de Sainte-Colombe a été contactée, elle propose un tarif de 235 € du kilomètre.

Cette entreprise a été retenue à l'unanimité.

Réunion du 25 février 2021.

Gestion des eaux pluviales

Objet : Délégation par voie conventionnelle de l'exercice de la compétence eaux pluviales urbaines
EXPOSE

Le transfert de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines à la communauté d'agglomération du Cotentin est rendu obligatoire à compter du 1er janvier 2020 par l'article 66 de la loi n° 2015-991 du 7 août 2015 portant sur la nouvelle organisation territoriale de la République.

Si la Communauté d'Agglomération a engagé un travail important en 2020 pour définir le périmètre de cette compétence, il demeure des points à préciser avant d'arrêter les conditions définitives d'exercice de cette compétence.

Ainsi, le Conseil Communautaire, lors de la séance du 8 décembre 2020, a délibéré, en application de l'article 14 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019, pour accepter de déléguer aux communes qui le souhaitent l'exercice de la compétence Eaux pluviales Urbaines jusqu'en décembre 2021.

Cette période doit permettre d'affiner le périmètre des Eaux Pluviales Urbaines, d'organiser sa gestion, de fixer les conditions financières définitives du transfert et d'étudier la possibilité d'un maintien d'une délégation pour certaines communes de la gestion de la compétence.

Sur la base des premiers travaux réalisés par la Communauté d'Agglomération et dans le respect de la législation qui prévoit une évaluation du montant des charges transférées lors d'une nouvelle compétence, il a été défini un coût provisoire pour l'exercice de cette compétence par la Communauté d'Agglomération dont le montant annuel de 5846 € (en fonctionnement 1 896 € et en investissement 3 950 €) est prélevé sur les attributions de compensation de la commune.

Si la commune décide d'assurer la gestion de l'eau pluviale urbaine de son territoire, le montant des attributions de compensation lui sera reversé.

DELIBERATION

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article L2226-1 du Code Général des Collectivités Territoriales,

Vu l'article 14 de la loi n°2019-1461 du 27 décembre 2019,

Vu la délibération du 8 décembre 2020 de la communauté d'agglomération autorisant la signature d'une convention

de délégation de compétence pour les eaux pluviales urbaines,

Le conseil municipal décide à 10 voix pour, 0 contre et 0 abstention :

- D'accepter d'exercer, par voie de délégation de la Communauté d'Agglomération, la gestion des eaux pluviales urbaines jusqu'au 31 décembre 2021,
- D'autoriser Monsieur le Maire à signer la convention de délégation de compétence en matière de gestion des eaux pluviales urbaines dont le modèle est annexé et toutes pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Réunion du 15 avril 2021.

Travaux de voirie « La Communette »

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour, approuve le devis de l'entreprise ROSALIE d'un montant de 63 783.96 € HT soit 76 540.75 € TTC.

Fourniture et pose de deux poteaux incendie.

Monsieur le Maire présente au conseil municipal les devis reçus pour la fourniture et la pose de deux poteaux incendie, et le devis pour le branchement au réseau de ceux-ci .

Après analyse des différents devis, et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à 11 voix pour,

- Approuve le devis de l'entreprise VEOLIA d'un montant de 3950,00 € HT soit 4740,00 € TTC pour la fourniture et la pose de deux poteaux incendie,
- Approuve le devis de la Communauté d'Agglomération le Cotentin, d'un montant de 3 978,00 € HT soit 4773,60 € TTC pour le branchement au réseau.

Pose de candélabres autonomes solaires pour les abris de bus.

Le Syndicat Départemental d'Energies de la Manche assurera la maîtrise d'œuvre et de la maîtrise d'ouvrage de ces travaux. Le coût prévisionnel de ce projet est de 8 600 € HT.

La participation de la commune de ST-FLOXEL s'élève à environ 6 800 €.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal accepte à 11 voix pour

Acquisition par la commune des parcelles B 113 et B 114.

Face à ces phénomènes climatiques plus fréquents et intenses, il est nécessaire d'adapter à l'échelle du territoire communale un panel d'actions dans le but de ralentir et amoindrir les eaux de ruissellement, et, sur les cours d'eau à favoriser leur débordement dans des zones favorables.

Ces actions peuvent se décliner par :

- Un diagnostic du réseau des fossés
- Un suivi de l'entretien des fossés de voiries
- Une communication auprès des exploitants sur le travail superficiel du sol après récolte, sur le maintien du maillage bocager et l'éventualité de déplacement d'entrée de parcelle.
- De l'acquisition foncière.

En application la commune se propose d'acquérir les parcelles : N°113 Section B superficie 5160 M2 et N° 114 Section B superficie 3850 M2. Le prix du m² est fixé à 0.20 €

Les membres du Conseil Municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité décident d'acquérir les parcelles.

Cession des parcelles A590, A592 ET A596.

Monsieur le Maire informe le Conseil Municipal, qu'il y a lieu d'établir un acte de cession des parcelles A590, A592 et A596. Ces parcelles sont intégrées dans la voirie, cette cession se fera à titre gracieux, la commune supportera les frais d'acte de cession.

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité, donne son accord.

Délibération pour l'instauration d'une indemnité forfaitaire annuelle.

Monsieur le Maire expose au conseil que dans le cadre de ses fonctions, l'employé communal, M. FRIGOT Jean-Michel, utilise son véhicule personnel pour se déplacer dans la commune et qu'il est possible de lui allouer une indemnité dans le cadre de ses déplacements, cette indemnité peut s'élever au maximum à 615 € par an.

Le Conseil Municipal vote, à 10 voix pour et 1 abstention.

Création d'un emploi permanent.

Le Maire expose à l'assemblée la nécessité de créer un emploi d'adjoint administratif principal de 1ère classe, à compter du 01/06/2021, en raison du possible avancement de grade de Mme FRANÇOIS Christelle, actuellement adjoint administratif principal de 2ème classe,.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide d'adopter à l'unanimité la modification du tableau des emplois ainsi proposée.

Réunion du 11 mai 2021,

Choix du logo de la commune.

Le Conseil Municipal valide à l'unanimité le dessin fait par Mr FORTIN Denis et Mme FERREY Floriane, il demande cependant de procéder à une modification de couleur et de style d'écriture sur le nom de la commune.

Présentation du site internet de la Commune.

M. le Maire présente le site internet qui sera bientôt mis en ligne.

Le conseil approuve à l'unanimité les rubriques et la présentation proposée.

Acquisition par la commune des parcelles B 113 et B 114.

A la demande des propriétaires, M. le Maire demande au conseil de voter à nouveau le prix du m2 pour l'achat des parcelles. Le prix initial était de 0.20 €/m2, celui-ci propose de réévaluer le prix à 0.25 €/m2.

Vote 10 Pour / 1 Abstention

Réunion du 08 juillet 2021,

DELIBERATION BUSAGE « le coisel » SUR PARCELLE B0005 :

– M. le Maire présente au Conseil Municipal 3 devis pour un busage d'un mètre de diamètre en parallèle du pont enjambant « le Coisel » et situé sur la parcelle B0005 appartenant à M. AMBROISE qui a préalablement donné son accord.

-devis 1 : Jérémy LECONTE : total TTC 5243,04 €.

-devis 2 : SARL M&G TERRASSEMENT : total TTC 4848,00 € :

-devis 3 : ESPACE BASSE NORMANDIE : total TTC 7470,00 € :

Le devis numéro 2 est retenu à l'unanimité

Réunion du 07 septembre 2021,

Absente (excusée) : Mme Émilie MONTAGNE

Délibération PLH

A la demande de la Communauté d'Agglomération du Cotentin, la commune est appelé à délibérer.

Le Plan Local Habitat doit être voté pour une durée de 6 ans, il met en avant plusieurs objectifs notamment celui de financer des projets de rénovations d'anciens logements afin de limiter l'impact sur les terres agricoles.

Adopté à l'unanimité.

Réunion du 25 octobre 2021,

Délibération révision de l'attribution de compensation (AC) libre pour 2021.

Il est demandé au Conseil Municipal d'approuver le montant des AC (Attribution de Compensation) libre 2021 tel que délibéré par la communauté d'Agglomération du Cotentin.

AC libre 2021 en fonctionnement 50 260 €

Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité.

Réunion du 09 décembre 2021,

Projet de convention parcelles B113-B114

Monsieur le Maire présente au Conseil Municipal, le projet de convention de prêt à usage, préalable à l'acquisition des parcelles B113-B114, afin d'y réaliser une zone humide.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré approuve à l'unanimité

Réfection de la salle du Conseil Municipal

N'ayant pas été rénovée depuis environ une vingtaine d'années, la salle de la Mairie où se réunit le conseil municipal avait besoin d'un rafraîchissement. Les deux convecteurs électriques ont été remplacés par des convecteurs électriques à fluide caloporteur.



C'est Jean-Michel FRIGOT, l'employé communal qui s'est chargé de sa remise en état.

Travaux d'enfouissement de réseaux rue Saint-Clair et rue de La Foulerie

Prévu initialement en 2020 les travaux d'enfouissement ont pu avoir lieu deuxième trimestre 2021. Les poteaux en béton et les fils aériens ont disparu et laissé place à des candélabres leds.



La différence entre l'avant et l'après est flagrante au niveau visuel.

Nous avons un bon retour de la part des riverains qui sont satisfaits de la bonne qualité de l'éclairage.

La pose de ces éclairages leds permettra de faire des économies même s'il reste encore une partie de la rue Saint-Clair à faire dans les années futures .



Pose d'un défibrillateur à la salle communale

Afin de répondre à la réglementation et suite au vote du Conseil Municipal lors de sa réunion du 28 avril 2021, la société Aquicardia a mis en place un défibrillateur à la salle communale. Le coût de ce matériel était de 2 417.35 €. Ce matériel se trouve dans un coffret placé à l'extérieur de la salle, afin de le rendre accessible depuis l'église ou la mairie.

Cet investissement a fait l'objet de subventions de l'association « COEUR ET CANCER » et des Agents Généraux ALLIANZ, Madame FRIGOT et Monsieur POSTEL, propriétaires des agences de Bricquebec en Cotentin et de Barneville-Carteret, pour un montant total de 1 350.00 €.



Pose de deux poteaux incendie

Suite à une rencontre avec les pompiers du Centre de Secours de Montebourg, il a été constaté que deux zones n'étaient pas suffisamment équipées en moyen de lutte contre l'incendie.

Le Conseil Municipal, lors de sa réunion du 15 avril 2021 avait délibéré favorablement pour l'implantation d'un poteau d'incendie rue Saint-Clair et un autre au hameau la Guinguette route de Saint-Martin.

La pose de ces poteaux incendie d'un montant total de 9 513.60 €, n'a malheureusement pas pu bénéficier de subventions.



Le poteau incendie situé à La Guinguette route de Saint-Martin

Réfection voirie « La Communette »

La voirie s'étant fortement dégradée ces derniers mois, notamment en raison d'une météo pluvieuse, il était devenu urgent d'en prévoir sa réfection compte-tenu du nombre de véhicule qui y circule quotidiennement. C'est également lors de sa réunion du 15 avril 2021 que le Conseil Municipal a délibéré à l'unanimité pour la réfection de cette voirie. Les travaux de réfection comprenaient en préalable le curage des fossés, suivi de deux couches d'enrobé à chaud. Ces travaux d'un montant de 76 540,75 €, ont bénéficié de fonds de concours de l'Agglomération du Cotentin de 24 210 €.

Travaux de prévention des inondations au hameau de Vaudiville

Les habitants du hameau de Vaudiville connaissent depuis plusieurs années des inondations de plus en plus rapprochées et de plus en plus importantes. Il était important d'essayer d'apporter des solutions afin de limiter au maximum ces phénomènes très contraignants pour les riverains.



Lors de la réunion du 08/07/2021, le Conseil Municipal avait délibéré de façon unanime pour la pose d'une buse d'un mètre de diamètre sur la parcelle B0005, en parallèle du pont enjambant « le Coisel » avec l'accord préalable du propriétaire.



Le pont enjambant le « Coisel » avant



La buse placée de façon à absorber les surcharges du cours

Cette réalisation est une partie de la solution suggérée par le Conseil Municipal avec l'aide du technicien de rivière de la Comité d'Agglomération du Cotentin. A la demande de la DDTM, de l'empierrement devra être mis sur la berge. Deux parcelles en amont vont être achetées par la commune afin de créer une zone humide d'environ 9000 m² et une convention de prêt à usage va être établie avec les propriétaires actuels pour pouvoir à des périodes définies, mettre des équidés qui assureront une partie de l'entretien indispensable à son bon fonctionnement.

Cérémonie du souvenir

Comme tous les ans, le conseil municipal, les porte-drapeaux et des habitants de la commune se sont réunis autour du monument aux morts pour honorer la mémoire des enfants de Saint-Floxel morts pour la France. Cette cérémonie commémore toutes les victimes de toutes les guerres ainsi que les victimes du terrorisme. Il faut se souvenir qu'avec 48 victimes civiles et militaires en moins de 30 ans, pour une population totale d'environ 600 habitants, à l'époque, notre commune a payé un très lourd tribut pour que la liberté de chacun d'entre nous puisse s'exprimer aujourd'hui.



À cette occasion Joël Guilbert, maire de la commune a rappelé à nos mémoires le nom des 23 soldats morts pendant la grande guerre de 1914/1918, des 2 soldats tombés pendant la seconde guerre mondiale et des 23 hommes, femmes et enfants tués dans les jours qui ont suivi le débarquement.

Après l'appel du nom de chacune des victimes, une gerbe de fleurs tricolores est déposée sur les marches du monument.

Les personnes présentes après avoir respecté une minute de silence, ont entonné l'hymne national.

La journée des bénévoles

Le samedi 11 septembre 2021, pour la 2ème année consécutive, un appel au bénévolat a été lancé auprès des Saint-Floxelais.

Le débroussaillage de la "chasse des Murs" ainsi que des pièces d'enrobé à froid sur diverses voiries communales étaient au programme.

Au rendez-vous de 9h00, à la Mairie, 18 bénévoles ont répondu présents équipés de leur matériel.



Une grande partie des bénévoles présents au rendez-vous !



Une exposition de débroussailleuses

Deux tracteurs et remorques, un rouleau compacteur étaient également mis gracieusement à disposition. Des débroussailleuses avaient également été proposées par M.DOGUET, propriétaire d'un magasin de motoculture et avant tout Saint-Floxelais.

La « chasse des Murs » relie Saint- Floxel à Montebourg en passant derrière la ferme de l'Abbaye et une partie n'avait pas été nettoyée depuis plusieurs années. Ce nettoyage a permis de voir les travaux de remise en état à prévoir afin de la rendre de nouveau praticable pour les randonneurs et les familles à compter du printemps. Cette chasse fait partie de l'itinéraire des chemins Saint-Michel.



Avant l'intervention des bénévoles



On commence à voir la différence!

Cette journée productive s'est déroulée sous une météo agréable et les travaux initialement prévus réalisés. La répartition des tâches s'est faite sans soucis, chacun ayant vite trouvé sa place et le travail a été effectué avec prudence et respect des distances de sécurité.

La pause du repas de midi a été un moment de convivialité et d'échange, qui a permis aussi à certains bénévoles de faire connaissance.

Les bénévoles présents sont prêts à renouveler ce genre d'opération.

Le Maire et ses adjoints remercient les bénévoles et les propriétaires de gros matériel, sans oublier les Conseillers Municipaux ou leurs conjoints qui ont confectionné le repas du midi, contribuant également à ce que cette journée soit une réussite.

Sécurité des enfants du hameau « La Croix Nicole »

En accord avec le service du transport du Cotentin, un nouvel arrêt de bus pour le transport scolaire est opérationnel depuis le lundi 08 novembre 2021 au lieu-dit "La Croix Nicolle".

Cet arrêt remplace celui de la salle communale qui était trop éloigné pour la sécurité des enfants.

L'abri de bus est équipé d'un candélabre autonome grâce à son panneau solaire.

La fabrication a été réalisée par notre employé communal, avec l'aide de deux riverains qui ont su l'adapter au seul endroit possible sans en dénaturer le lieu. Merci à Mr ANGOT d'avoir mis à disposition son garage pour que cet ouvrage puisse être fabriqué plus facilement et à l'abri d'éventuelles intempéries, ainsi qu'à M. MAZERES venu prêter main forte. Seul reste la finition du sol intérieur où un béton devrait être fait.

Du beau travail et merci à eux !



De gauche à droite : Jean-Michel FRIGOT notre employé communal, Gilles MAZERES et Alain ANGOT tous les deux habitants du hameau.

La bourse au permis

Depuis le 01 janvier 2021, la bourse au permis pour les jeunes Saint-Floxelais de 15 à 25 ans est en place, suite à la réunion du Conseil Municipal du 27 octobre 2020.



Elsa BAUDE et Tanguy ONFROY,
Florent FAUDEMER et Benjamin GUESDON, n'ayant pu être présents.

La bourse au permis c'est quoi ?

Un jeune Saint-Floxelais âgé entre 15 et 25 ans signe une convention avec la Mairie, effectue 40 heures de travail pour la commune et en contrepartie une aide financière de 500 € est versée à l'Auto-Ecole FOUCAUX dès l'obtention du code. Une aide précieuse pour le financement de son permis.

En 2021, 4 jeunes Saint-Floxelais ont signé la convention et effectué leurs heures de travail.

Ces heures sont planifiées et effectuées en fonction de leur emploi du temps et celui de l'agent communal qui les encadre.

Florent FAUDEMER a obtenu son permis en août, Elsa BAUDE et Tanguy ONFROY ont réussi l'épreuve du code. Benjamin GUESDON devrait bientôt se présenter à l'examen du code.

Création du logo de la commune

C'est lors de la sortie pédestre pour évaluer les travaux à réaliser sur les chemins de la commune que l'idée de la conception d'un logo pour la commune a émergé.

Mais de l'idée à la réalisation le chemin est long...

Voici l'histoire de sa conception...

Il fallait trouver une image simple, facilement identifiable, racontant une histoire et représentant la commune.

Floriane FERÉY proposa de s'inspirer du logo d'une commune qu'elle connaissait, où apparaissait un village stylisé sur une colline.

Rapidement l'idée de faire apparaître les lieux facilement identifiables par les habitants s'est imposée. Saint-Florel ne disposant pas d'un château, d'un parc de loisirs ou de tours Vauban... il fallait donc trouver ces lieux.

Lors de la sortie pédestre, nous avons remarqué que l'église et le château d'eau se découpant sur le ciel étaient visibles de loin...

Denis FORTIN se proposa pour faire des ébauches de dessins qu'il présenta aux conseillers municipaux. Il reprenait le graphisme du logo proposé par Floriane en faisant figurer le dessin stylisé de l'église, du château d'eau et de la mairie.

Pourquoi ces choix ?

L'église figure historique dont la commune tire son nom.

Le château d'eau dont la silhouette est visible depuis tous les lieux-dits de la commune.

La mairie qui est le lieu commun de tous les habitants et de la vie républicaine.

Il restait à faire apparaître le nom de notre commune :

Une police de lettres cursives inscrit le logo dans une longue et riche histoire communale.

Un graphisme moderne en mouvement vers l'avenir.

Un soleil levant symbole de renouveau et de lendemain.

Un camaïeu de vert qui inscrit notre commune dans la ruralité.



Le logo était né!

Site internet et page Facebook

Notre commune s'est dotée d'un site internet en ligne depuis le mois d'avril 2021 <https://saint-florel.fr/>

Une page Facebook a également été créée <https://www.facebook.com/mairiedesaintflorel/>

Ces outils nous permettent de vous communiquer les informations communales ou autres et nous nous efforçons de les mettre à jour régulièrement.



Page d'accueil du site internet

de les

Elections régionales et départementales 2021 à Saint-Florel

Les dimanches 20 et 27 juin 2021 se tenaient les Elections Régionales et Départementales au sein de notre commune. En raison des conditions sanitaires et afin de pouvoir organiser au mieux les élections, la municipalité a demandé le déplacement du bureau de vote de la Mairie à la salle communale.

Résultats du 1^{er} tour des Elections Régionales à Saint-Florel

Liste conduite par	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
<u>Mme. Mélanie BOULANGER</u>	LUGE	37	9,23	26,81
<u>M. Hervé MORIN</u>	LUCD	37	9,23	26,81
<u>M. Nicolas BAY</u>	LRN	35	8,73	25,36
<u>M. Laurent BONNATERRE</u>	LUC	17	4,24	12,32
<u>M. Sébastien JUMEL</u>	LUG	6	1,50	4,35
<u>M. Pascal LE MANACH</u>	LEXG	5	1,25	3,62
<u>Mme Stéphanie KERBARH</u>	LDIV	1	0,25	0,72

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	401		
Abstentions	252	62,84	
Votants	149	37,16	
Blancs	7	1,75	4,70
Nuls	4	1,00	2,68
Exprimés	138	34,41	92,62

Résultats du 2^{ème} tour des Elections Régionales à Saint-Florel

Liste conduite par	Nuance	Voix	% Inscrits	% Exprimés
<u>M. Hervé MORIN</u>	LUCD	41	10,22	34,45
<u>Mme. Mélanie BOULANGER</u>	LUGE	34	8,48	28,57
<u>M. Nicolas BAY</u>	LRN	33	8,23	27,73
<u>M. Laurent BONNATERRE</u>	LUC	11	2,74	9,24

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	401		
Abstentions	278	69,33	
Votants	123	30,67	
Blancs	4	1,00	3,25
Nuls	0	0,00	0,00
Exprimés	119	29,68	96,75

Résultats du 1^{er} tour des Elections Départementales à Saint-Florel

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Christèle CASTELEIN M. Jacques COQUELIN	BC-DVD	85	21,20	69,67
Mme Elisa DELAROCQUE M. Bernard PERROUAULT	BC-RN	37	9,23	30,33

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	401		
Abstentions	252	62,84	
Votants	149	37,16	
Blancs	22	5,49	14,77
Nuls	5	1,25	3,36
Exprimés	122	30,42	81,88

Résultats du 2^{ème} tour des Elections Départementales à Saint-Florel

Binômes de candidats	Nuances	Voix	% Inscrits	% Exprimés
Mme Christèle CASTELEIN M. Jacques COQUELIN	BC-DVD	75	18,70	70,75
Mme Elisa DELAROCQUE M. Bernard PERROUAULT	BC-RN	31	7,73	29,25

	Nombre	% Inscrits	% Votants
Inscrits	401		
Abstentions	278	69,33	
Votants	123	30,67	
Blancs	14	3,49	11,38
Nuls	3	0,75	2,44
Exprimés	106	26,43	86,18

Une crèche sur le thème « Noël au Sahara »

Début novembre 2021, à l'initiative de Mme LESACHEZ Pierrette et M. LADUNE Maurice, plusieurs bénévoles et élus du conseil municipal, Mme. LECARPENTIER Christelle, Mme. MONTAGNE Emilie et M. ONFROY Jacques, se sont réunis afin d'échanger sur la réalisation d'une crèche ayant pour thème « Noël au Sahara ». M. LADUNE, ancien combattant d'Algérie a lancé l'inspiration de cette crèche atypique à partir de photos prises dans le désert algérien en 1957.

Un beau moment de convivialité partagé où l'investissement et l'imagination de tous, a permis la création d'une crèche au sein de l'église de Saint-Florel.

Il était possible de la découvrir tout au long du mois de décembre et jusqu'à la mi-janvier 2022.



Rendez-vous en fin d'année pour découvrir quel sera le thème de la crèche 2022 à Saint-Florel !!!

REPAS DES AÎNES

Après une interruption d'une année en raison de la Covid 19, nous avons décidé de renouer avec la tradition sous respect du « Pass Sanitaire » bien entendu.

Donc le samedi 02 octobre 2021, les aînés de la commune se sont retrouvés à 12 h à la salle communale pour le traditionnel repas.

Les 71 convives accueillis par Mr le Maire Joël GUILBERT ont pris place autour des tables joliment dressées et décorées. Un merci à M. ENDELIN qui nous a confectionné des petites chaises avec des muselets de bouchon pour maintenir nos serviettes.



Mr le Maire a souhaité la bienvenue à l'assemblée et présenté les membres du Conseil Municipal de même que les doyens : Mme Andrée LAGOUE et Mr Maurice LADUNE.



Le repas était préparé par Mr Cyrille LECONTE, traiteur à Montebourg, qui a ravi une nouvelle fois les papilles des invités.

Le service et la vaisselle ont été assurés bénévolement par Gaëlle, Lisa, Maëline et certains membres du Conseil Municipal.

Kir Royal et ses toasts chauds
Assiette terre et mer
Das de cabillaud sauce oseille et asperges
Sorbet pomme
Poirine de pintade sauce forestière
Trio de légumes gourmand
Fromage
Mousse fruits rouges
Café et Pétillant

Cette année, nous avons pu écouter la belle voix de Mme Floriane FEREY, conseillère municipale, qui a conduit l'auditoire en interprétant d'anciennes chansons.



Ce repas, comme chaque année, s'est déroulé sous le signe de la bonne humeur et surtout le plaisir de se retrouver et communiquer...

ARBRE DE NOËL



Cette année le père Noël avait donné rendez-vous le dimanche 19 décembre 2021, à la salle communale, aux enfants de la commune nés de 2010 à 2021.

Sur 68 enfants, 50 ont répondu présents.

A cette occasion un film animé, offert par le comité des fêtes, devait être projeté.

Mais avec le contexte particulier de pandémie Covid 19, nous avons préféré réitérer le principe de l'année passée.

Donc de 15 à 17h30, les enfants par famille ont pu rencontrer le vieux bonhomme en rouge, qui les attendait au pied du sapin avec leur cadeau et un papa Noël en chocolat comme friandise.

Cette année la plus jeune de la commune était Victoire LADUNE née le 25/08/2021 et l'aîné Jonas ONFROY né le 18/07/2010.



Avant de continuer sa tournée, le père Noël a pris le temps de poser pour une photo souvenir avec les enfants et parents qui le souhaitaient...

ASSOCIATION « LES BËNDR »

Une nouvelle année commence, les Bœndr vous envoient tous leurs meilleurs vœux pour 2022.

Comme l'année passée, 2021 ne nous a pas permis de participer au campement prévu à Les Loges, en Seine Maritime, initialement les 22 et 23 mai. Il a été reporté au mois d'Octobre mais les conditions sanitaires n'ont pas permis de maintenir ce campement.

Notre objectif est de vous faire découvrir un comptoir d'artisans et de marchands, appelé Kaupangr, par le biais de nombreux ateliers. Ces derniers regroupent la vie quotidienne avec la pêche, la cuisine et le tannage ; ainsi que l'artisanat avec le travail de nombreuses matières premières (bois d'origine végétale et animale, bronze, bijouterie en maille crochet et cuir).

Notre site internet



www.lesboendr.jimdofree.com

Vous pourrez retrouver l'ensemble de nos ateliers, les prestations passées grâce à de nombreuses photographies mais aussi les dates des campements et la description de nos membres.

Comment nous contacter ?

Ferme de la Guinguette
10, route de Quinéville
50310 Saint-Floxel

Tél : 06-34-01-66-98

Mail : association.boendr@gmail.com



@association.boendr



@association.lesboendr



Le Comité des Fêtes

Chers Amis

Cette année toujours marquée par l'épidémie de COVID-19 nous a imposé la mise en sommeil des manifestations festives, rien n'a pu être organisé depuis le dernier karaoké, début 2020. Peu d'habitants ont répondu à l'invitation du comité des fêtes pour son assemblée générale à la salle communale le jeudi 09 décembre 2021.

Le bureau : Président : Christophe BOTELLA; Trésorier : Gilles MAZERES, Trésorier adjoint : Jean-Michel FRIGOT; Secrétaire : Marie-Blanche LAISNÉ ; Secrétaire adjoint : Jacques ONFROY.

Aux vacances de la Toussaint, un concours de dessin d'Halloween a été organisé pour les enfants de la Commune réparti en 3 catégories d'âge, 3-5 ans, 6-8 ans, 9-11 ans.

Même si cela n'a pas été facile pour le jury, il a bien fallu désigner les gagnants.



ANQUETIL Juliette, catégorie 3-5 ans



MOULARD Louise, catégorie 6-8 ans



MAZERES Gabriel, catégorie 9-11 ans

Les gagnants ont reçu un bon d'achat et chaque participant, un assortiment de bonbons.

L'heure est à la relance et à la pérennisation du comité des fêtes de Saint-Florel.

Cependant, une ambition prudente est de mise pour l'année 2022 qui marquera nos retrouvailles.

S'appuyant sur l'expérience des deux années passées et en supposant que le cycle épidémique reste le même ou s'arrête, nous vous proposerons trois manifestations d'ici le mois de juin.

-Un loto dont la date n'est pas encore arrêtée.

-Une chasse aux œufs le 24 avril 2022,

-Un karaoké le 18 juin 2022.

La suite reste optionnelle et soumise à trop d'aléas. Aussi, nous réunirons de nouveau le comité pour voir s'il nous sera possible de vous proposer des manifestations pour la deuxième partie de l'année dont un deuxième loto courant septembre 2022.

Avec toute mon amitié,

Christophe BOTELLA

Contact : comite.stfloxel@laposte.net

Voyagez malin, voyagez avec **CAP COTENTIN !**

UN SERVICE PROPOSÉ PAR
leCotentin
COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

Les objectifs de CAP COTENTIN

- › **Mailler** efficacement les **principaux pôles du territoire** (desserte des principaux pôles d'emploi)
- › **Augmenter** la fréquence des **lignes interurbaines** (lignes régulières et en continu) et faciliter les **correspondances** (mise en place de pôles d'échanges multimodaux)
- › **Proposer un tarif unique et solidaire** (1 trajet - 1€ ou 1€50 à bord des véhicules (au 1^{er} Janvier 2022), mise en place du « pass mobilité » proposant des **tarifs dégressifs ou une gratuité** selon le quotient familial)
- › **Répondre** aux **besoins des usagers** (nouveau site internet et application mobile avec infos en temps réel, géolocalisation et calcul d'itinéraire et une boutique en ligne)
- › **Proposer des alternatives** à la voiture individuelle (covoiturage, location de Vélo à Assistance Électrique - VAE, autopartage, etc.)
- › **Répondre** aux enjeux environnementaux de **transition écologique** (bus hybride et Bus Nouvelle Génération)
- › **Renforcer** l'attractivité **touristique** (desserte de sites touristiques emblématiques).

Avec cette nouvelle offre de mobilité, l'Agglomération souhaite **développer un réseau accessible sur l'ensemble de son territoire** tout en favorisant des alternatives à l'usage individuel de la voiture.



Un réseau unique



Depuis le 30 août 2021, le Cotentin a déployé un réseau unique **sur tout son territoire**. Ce n'est qu'une première étape dans la révolution de la mobilité proposée à tous les habitants du Cotentin.

Cap Cotentin va continuer à se développer progressivement jusqu'en 2024 avec, notamment **le déploiement du transport à la demande sur les 129 communes de l'Agglomération**.

Une borne Cap Cotentin est à votre disposition à la Maison du Cotentin pour tout achat de tickets ou abonnements. Tickets à l'unité également en vente dans tous les offices de tourisme.

AGENCE DE MOBILITÉ

40 boulevard Schuman
50100 CHERBOURG-EN-COTENTIN

☎ N°Azur 0 806 079 530
PREMIER PRÉFECTURE



L'application mobile
Cap Cotentin disponible
sur Android et iOS



capcotentin.fr



ZOOM sur le territoire
de **Montebourg**



Nouveauté ! La desserte de Quinéville

: Ligne secondaire

S3 Emondeville > Lestre > Quinéville
> Montebourg > Valognes

1 aller le **matin** (Emondeville vers Valognes)
2 retours (Valognes vers Quinéville) et (Valognes
vers Emondeville) lundi, mardi, jeudi et vendredi
et 1 retour le mercredi **midi**.



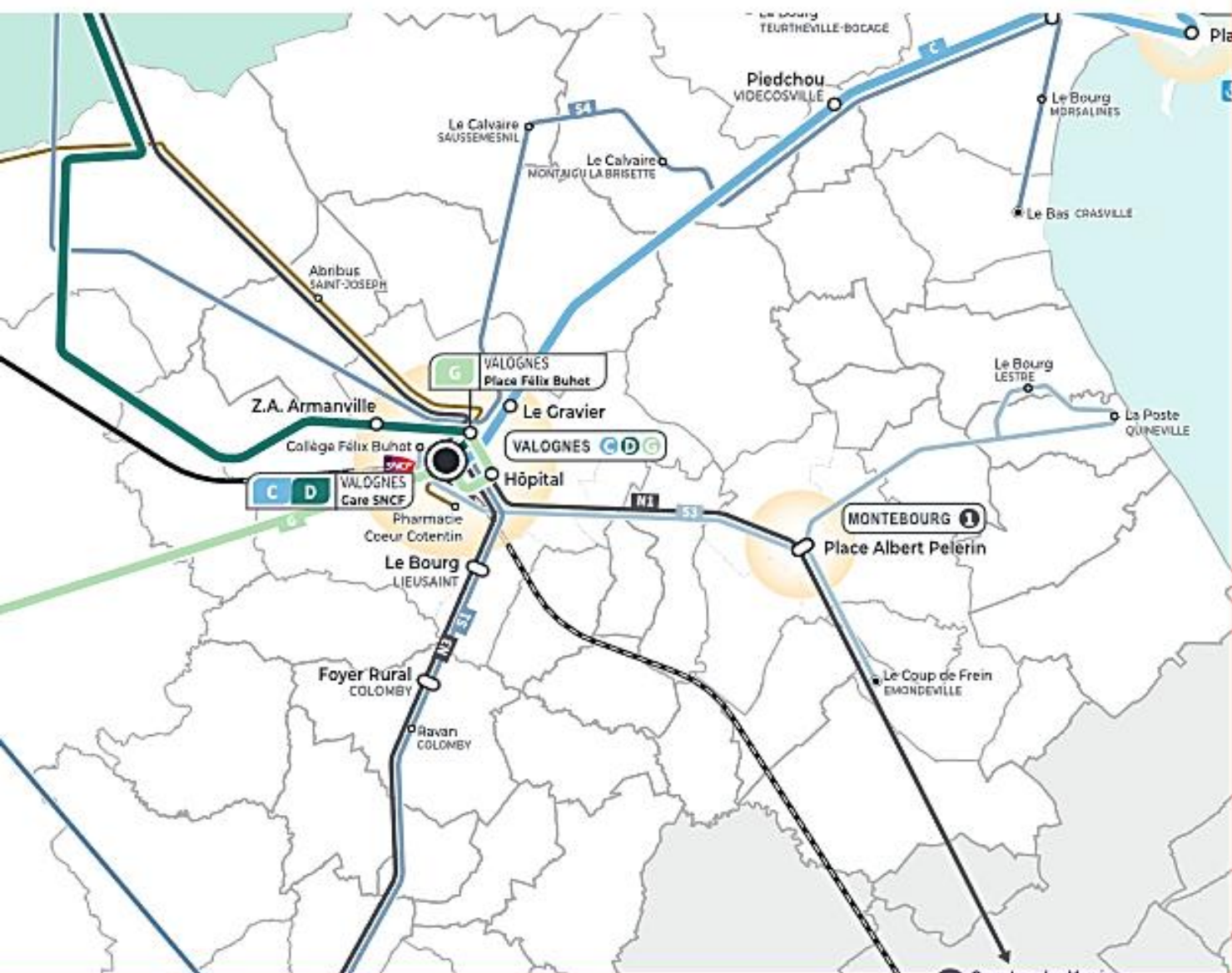
Fonctionne uniquement
en période scolaire

: Lignes Nomad

: de la Région Normandie

N1 Cherbourg > Saint-Lô via Valognes et
Montebourg

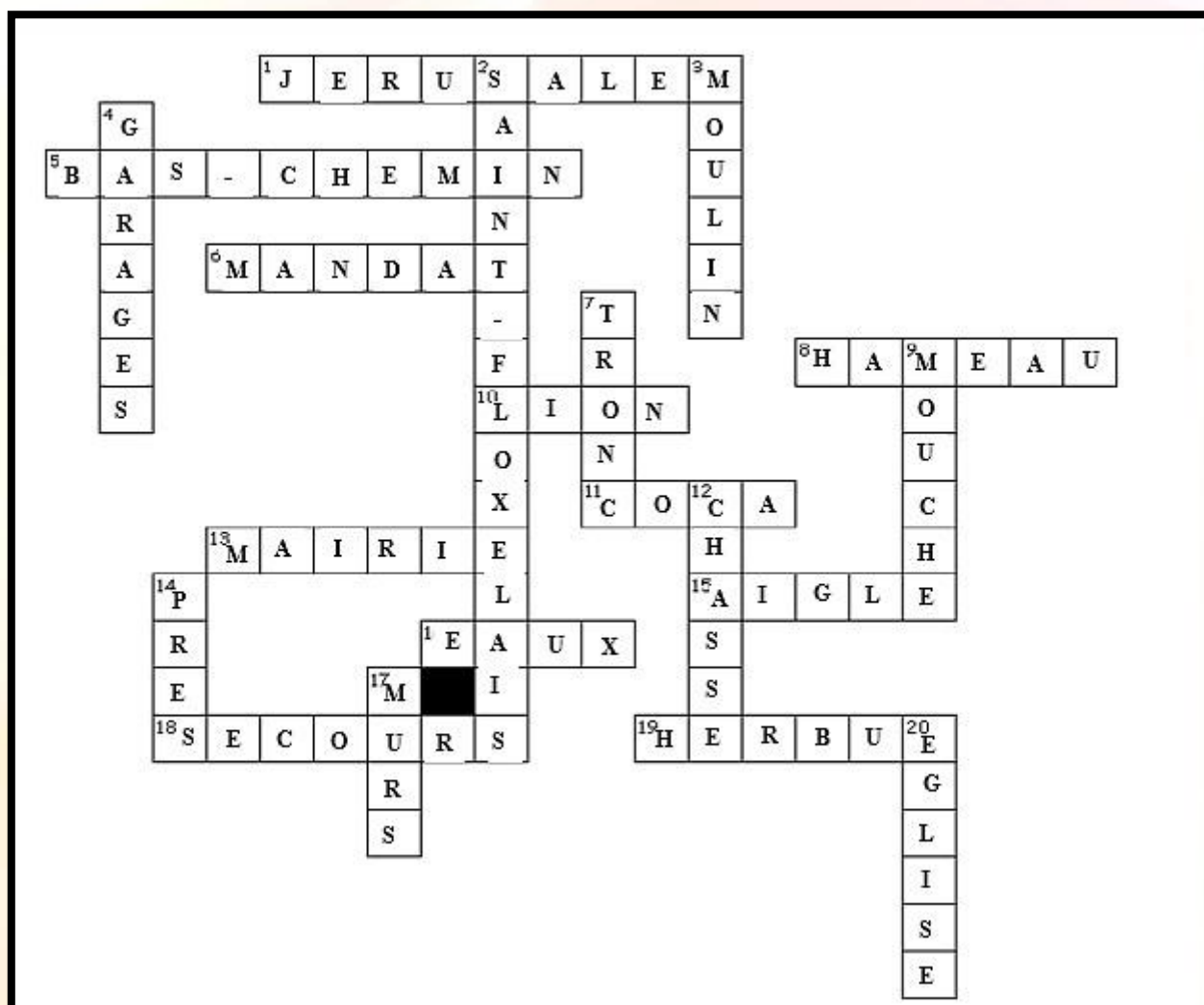
Pratique : les abonnés Cap Cotentin peuvent
emprunter les lignes Nomad.



Pour toutes questions sur les déchets, le cycle de l'eau, etc., contactez :

LA MAISON DU COTENTIN (Pôle de Proximité de Montebourg - 16 rue du Général Leclerc, 50310 MONTEBOURG

Correction mots fléchés 2021



Horizontalement

1. chasse dite « du petit jésus »
5. chasse dite « de la petite route peu élevée »
6. dure 6 ans
8. petit bourg
10. le mammifère du lutrin
11. boisson US depuis 1944
13. maison du peuple
15. l'oiseau du lutrin
16. chasse dite « H2O au pluriel »
18. aides au 18
19. chasse dite «il est temps qu'elle soit fauchée »

Verticalement

2. habitant de la commune
3. chasse dite « où dort le meunier »
4. hôtel à voitures
7. de l'arbre ou de l'église
9. insecte
12. t'cheu nou « un q'min »
14. chasse dite « des petits champs »
17. chasse dite « sans E,pour faire des confitures »
20. édifice religieux

À savoir

Déchèteries communautaires

Depuis le 3 janvier 2022, l'Agglomération du Cotentin a simplifié le quotidien des particuliers du territoire en uniformisant l'accès en déchèterie.

Les nouveautés pour les particuliers

- Plus besoin de cartes d'accès, chaque usager pourra aller sur l'ensemble des 15 déchèteries quel que soit son lieu de domicile dans le Cotentin.

- Des horaires d'ouverture différents en fonction de la saison :

• Hiver du 1er octobre au 30 mars : 9h-12h / 13h30-17h30

• Été du 1er avril au 30 septembre : 9h-12h / 13h30-18h30

* Valable pour toutes les déchèteries hormis celles de Tourlaville et de Cherbourg-Octeville, ouvertes toute l'année du lundi au samedi de 9h à 18h30 et le dimanche matin de 9h à 12h30.

Plus d'informations en suivant le lien suivant :

<https://lecotentin.fr/les-decheteries-evoluent-pour-vous...>

Évolution à venir du ramassage des déchets ménagers

Afin d'uniformiser le ramassage sur l'ensemble de son territoire, le Cotentin envisage des changements concernant le système de ramassage des déchets ménagers. Le Canton de Montebourg servira de Canton test à compter du deuxième semestre 2022.

Le coût des ordures ménagères ne cesse d'augmenter pour les collectivités, notamment celui de l'enfouissement des déchets. Aussi afin d'éviter l'explosion des coûts et la répercussion sur nos taxes, nous devons trier encore plus et une campagne d'information sera faite à cet effet par le Cotentin.

Changer nos habitudes contribuera également à faire un geste pour notre planète !

En conséquence, il n'y aura qu'une distribution partielle de sacs poubelles, dont la date ne nous a pas encore été communiquée.

Dossiers urbanisme

Depuis le 1er janvier 2022, les démarches d'urbanisme peuvent s'effectuer directement en ligne, comme les certificats d'urbanisme, déclarations de travaux, permis de construire, permis d'aménager ou permis de démolir. Simple, rapide, sécurisée, gratuite et accessible à tous, la dématérialisation facilite l'instruction des demandes et limite les déplacements. Vous créez votre compte, vous déposez votre demande et suivez votre dossier.

<https://ads.lecotentin.fr/guichet-unique>

Le dépôt en ligne est un nouveau service offert aux usagers mais n'est pas une obligation. Il est toujours possible de déposer les dossiers sous format papier au guichet des communes.

Le coût du bulletin municipal de l'année dernière s'élevait à **2,47 €**

Toute personne souhaitant collaborer au bulletin sera la bienvenue.

De même, si vous souhaitez nous faire partager votre passion, votre talent artistique à travers un futur bulletin, n'hésitez pas à venir nous rencontrer aux heures de permanences de mairie ou à nous contacter par mail à l'adresse suivante :

commune.stfloxel@orange.fr

Rédacteur: Joël GUILBERT

avec la collaboration de

Denis FORTIN, Floriane FRERET, Christelle LECARPENTIER, Isabelle LEMIERE, Emilie MONTAGNE

Mairie de Saint Floxel
Mardi: 17H00-19H00 Vendredi: 14H00-17H00
02.33.41.24.25
commune.stfloxel@orange.fr

2022

janvier 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

février 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28						

mars 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

avril 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	

mai 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
						1
2	3	4	5	6	7	8
9	10	11	12	13	14	15
16	17	18	19	20	21	22
23	24	25	26	27	28	29
30	31					

juin 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
		1	2	3	4	5
6	7	8	9	10	11	12
13	14	15	16	17	18	19
20	21	22	23	24	25	26
27	28	29	30			

juillet 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
				1	2	3
4	5	6	7	8	9	10
11	12	13	14	15	16	17
18	19	20	21	22	23	24
25	26	27	28	29	30	31

août 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31				

septembre 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30		

octobre 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
					1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31						

novembre 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30				

décembre 2022						
lu	ma	me	je	ve	sa	di
			1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	